



Mon compagnon travaille dans un bureau où lui et sa patronne fument dans les locaux à longueur de journée..

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 12 juin 2012

Bonjour,

Mon compagnon travaille dans un bureau où lui et sa patronne fument dans les locaux à longueur de journée.

Quand mon compagnon rentre il sent tellement la cigarette que je ne l'approche qu'après qu'il ait pris une douche.

Qu'est ce que je peux faire ?

De plus je viens d'être maman et j'ai peur pour mon bébé...est ce que juste après fumé malgré le fait qu'il se nettoie des particules sont transférées à mon bébé et d'autre part j'allaite la nuit mon bébé dans le lit où dort également mon compagnon est-ce que ses expirations contiennent des substances toxiques ?

Merci d'avance

Réponse :

Le plus important est que ni votre compagnon ni personne ne fume à l'intérieur de votre domicile : la plupart des gens ignorent le fait que les particules présentes dans la fumée du tabac sont excessivement volatiles ; fumer par la fenêtre ou sur le balcon est une mesure totalement inefficace car les courants d'air entraînent la fumée vers l'intérieur. Par ailleurs, en fumant à l'intérieur, les particules restent longuement en suspension dans l'air puis se déposent en couche de poussières sur toutes les surfaces (moquettes, meubles, vitres...). A la moindre vibration, ces dépôts sont prêts à se remettre en suspension dans l'air créant ainsi un tabagisme ultra-passif.

Après avoir fumé à l'extérieur, ces particules peuvent rester dans les vêtements, mais elles sont moins concentrées que lorsqu'elles se retrouvent enfermées dans un lieu.